



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>4121</b>	De <b>M. René Dosière</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Aisne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > fonctionnement	<b>Analyse</b> > cabinet. membres. rémunérations. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>11/09/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>16/10/2012</b> page : <b>5708</b>		

### Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le ministre des affaires étrangères lui communique les informations suivantes : à la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

### Texte de la réponse

A la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres du cabinet du ministre des Affaires étrangères (hors personnel de soutien), la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées est de 9.323 € net mensuel, primes et indemnités incluses.